



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 49280

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la mobilité des fonctionnaires. Ce sujet a fait l'objet d'un rapport public, « affectation et mobilité des fonctionnaires sur le territoire », de l'Inspection générale des finances. La mission a réalisé un diagnostic approfondi de l'état des lieux de la mobilité et recommande notamment, dans certains cas, de permettre une visite sur le lieu futur d'activité. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Le rapport relatif à l'affectation et à la mobilité des fonctionnaires établi en 2013 par l'inspection générale de l'administration, l'inspection générale des finances et l'inspection générale des affaires sociales suggère, au-delà d'un diagnostic approfondi, une quarantaine de propositions visant à définir les leviers opérationnels d'une amélioration de la mobilité des fonctionnaires sur le territoire, dans et entre les trois versants de la fonction publique, en particulier dans les régions, départements ou les zones rurales et urbaines peu attractives. Ce diagnostic approfondi a identifié la possibilité offerte à un agent d'effectuer une visite d'un lieu d'affectation potentiel comme une démarche facilitatrice des projets de mobilité. Cette démarche de gestion des ressources humaines est intéressante. Les plates-formes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines ont identifié cette initiative au titre des bonnes pratiques et en assurent la promotion dans le cadre de leurs activités. En effet, ces visites de services donnant lieu notamment à une présentation de leur métier par les agents les exerçant sont de nature à motiver les agents et à les encourager à formaliser un projet de mobilité. Dans le cadre de l'animation de réseaux de professionnels « ressources humaines », la direction générale de l'administration et de la fonction publique participe à la valorisation de ces initiatives afin d'en développer la mise en place.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49280

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1229

Réponse publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7391